

Visages d'Oradour

Approfondissements et pistes de réflexion pour la visite de l'exposition en complément du questionnaire pédagogique

1- La problématique des victimes

a – réhabilitation de la figure de la victime

La victime désigne une personne qui subit un dommage, ce qui renvoie à des problématiques diverses, surtout dans un contexte social et historique qui a pu tendre à valoriser les victimes. En effet le terme évoque d'abord la passivité voire la faiblesse de la personne lésée, abîmée, rabaissée et représenterait donc, dans une perspective classique, celui qui perd, qui n'a pas résisté à l'adversité imposée par les plus forts. Cependant, et ceci déjà dans la figure de Socrate (470-399 av J-C), on peut chercher à montrer qu'elle a une force et un pouvoir supérieurs à ceux de son ou de ses bourreaux ; l'exemple socratique trouvera d'ailleurs des échos dans le christianisme à travers la figure du martyr, sanctifié par ses souffrances mêmes.

Socrate affirme dans la *République* de son disciple Platon (428-347 av J-C), qu'il est préférable de subir l'injustice plutôt que de la commettre : en effet, le bourreau est celui qui commet un double crime, contre celui qu'il lèse d'une part, et contre son âme propre, qu'il souille de sa faute, d'autre part. Au contraire, celui qui subit l'injustice reste innocent et peut prétendre à l'intégrité spirituelle (d'une âme pure et d'un cœur sans reproche) – qui vaut bien mieux que la corporelle dans une perspective platonicienne.

Ensuite dans le christianisme, la figure de Jésus est bien celle de la victime qui atteint à son essence divine dans le sacrifice même de sa vie (le sacrifice consistant justement à « faire sacré »), et sanctifie d'une certaine manière la victime, tandis que le bourreau se voit renvoyé au statut du faible qui n'a que sa force brutale pour faire valoir ses arguments et imposer ses volontés non légitimes. L'histoire a donc fini – dans le monde occidental du moins – par réhabiliter les victimes, par un effet de renversement paradoxal, à mettre aussi sur le compte du rejet (partiel) des valeurs martiales. Alors que les États cachaient leur impuissance en même temps que leurs morts, ils les exhibent désormais comme une preuve de leur bon droit, derrière l'expression emblématique de « victime innocente » qui mériterait bien des commentaires et des débats.

b – « être » victime ?

Une autre problématique touche à l'identité *de* victime – au-delà de l'identité *de la* victime : le problème n'est pas seulement ici de savoir qui est la victime, mais en quoi une personne peut être identifiée à ce statut. Dans l'identité reste l'idée d'une permanence, d'une essence, elle est ce qui nous définit, ce par quoi nous sommes telle personne et pas une autre. Aussi elle renvoie à l'intégrité, au fait que nous restons identiques à nous-mêmes malgré les changements ou les altérations que notre corps ou notre esprit peuvent rencontrer. Or, lorsque l'état de victime définit quelqu'un, c'est-à-dire lorsqu'on la reconnaît essentiellement comme telle, un problème se pose : la victime est d'abord celle qui subit un dommage, un accident, un événement qui vient troubler le cours de son existence, qui peut l'altérer voire la supprimer. Or l'accident, c'est ce qui surgit, qui n'est pas essentiel, qui s'abat de l'extérieur sur quelqu'un. Il est donc, du moins dans l'idée, difficile de concevoir qu'un événement ponctuel puisse finir par prendre toute la place au point de définir la personne à ses yeux et à ceux des autres, d'en constituer l'identité. C'est pourtant bien le cas des victimes d'Oradour, telles qu'elles sont présentées dans cette exposition : nous mettons des noms sur ces visages, mais ils n'ont de sens pour nous, qui ne les avons pas connus, qu'au travers du drame dont ils témoignent de manière posthume.

D'un point de vue sartrien (Jean-Paul Sartre, 1905-1980, philosophe existentialiste), ces personnes subiraient donc une double aliénation – l'aliénation désignant chez Sartre le processus par lequel on peut devenir « autre » que soi, voir son identité altérée, réduite, déformée – : enfermés dans une image d'une part, ce que chacun d'entre nous peut ressentir devant une photo de soi, mais aussi enfermés dans l'instant du drame qui éclaire ces visages d'une lumière particulière. Toute photographie, comme toute image, revient en effet à coucher sur le papier, dans un format réduit, une évocation de notre identité, et même, plus qu'une évocation, sa part extérieure et visuelle, par où nous pouvons précisément être identifiés. Ces visages-là restent figés dans le statut particulier des victimes qu'ils révèlent, ce qui renforce le caractère réducteur de l'image, et conduit à la question plus spécifique des visages et des photographies.

2 – Visages, portraits

a – Ce que dit le visage

Le visage est la partie la plus expressive du corps humain, celle par où nous sommes le plus éminemment reconnaissables, celle qui nous révèle et qui porte la marque de nos expériences, de nos émotions, de notre état. C'est par elle que se revendique aussi l'humanité de chacun : couvrir le visage, et notamment bander les yeux – miroirs de l'âme – par exemple, c'est refuser à l'autre d'exister, c'est le nier dans son identité mais aussi s'épargner – pour un bourreau – le regard qui implore ou qui juge. Ainsi selon Emmanuel Lévinas (1906-1995) dans **Totalité et infini** notamment, il y a une « épiphanie du visage » : le vocabulaire religieux évoque surtout ici, outre le caractère de manifestation, la façon dont le visage de l'autre serait toujours un appel à la sollicitude, qui fonde rien de moins que la morale – appel paradoxal dans la mesure où cette sollicitude exigée a pour corollaire son inverse, la haine, le meurtre. Cela signifie surtout que par son visage, autrui se présente à moi comme fragile et vulnérable, et cette fragilité renverrait directement à ma responsabilité envers lui : la responsabilité du bourreau, mais aussi – et cela est évident dans le cadre de cette exposition – la responsabilité qui est la nôtre face aux visages de ces victimes dont il nous appartient de nous souvenir et de perpétuer la mémoire.

b – La photographie

Toute photographie peut véhiculer une part de nostalgie, puisqu'elle montre un état du monde qui n'est déjà plus au moment même où l'on appuie sur le bouton. Elle est donc à la fois témoin, puisque toujours du passé, et témoin d'un moment disparu et dissipé. La nostalgie s'imprime donc d'emblée, que nous la ressentions ou pas d'ailleurs, sur l'image, qui nous affirme par sa présence même qu'il est impossible de remonter au temps dont elle porte la trace.

Mais lorsqu'il s'agit de l'image de disparus, un caractère fantomatique s'ajoute à la nostalgie, au point que l'on voudrait parfois prêter aux visages du passé la prescience de leur propre avenir : ici, comme si les visages d'Oradour – du moins pour certains – avaient déjà dans le regard l'ombre de la mort et du drame, ce qui n'est évidemment pas le cas, même si la période troublée et les temps difficiles que ces gens traversaient peuvent expliquer certains traits que nous croyons percevoir (ou projeter).

On pourra donc s'interroger sur ce pouvoir ambigu de la photographie : source historique, support de mémoire et évocation nostalgique propre à susciter des émotions.